

## COMPTE-RENDU SESSION DU JEUDI 9 SEPTEMBRE 2021

Le Conseil municipal dûment convoqué le 02.09.2021, s'est réuni en session ordinaire le jeudi neuf septembre, à dix-neuf heures trente, sous la Présidence de Martine FOURDRAINE.

**Etaient présents** : Mme FOURDRAINE, Mme LANDOUAR, Mr CHÉRY et dans l'ordre du tableau : Mme SARAZIN, Mr DÉsirÉ J.-C., Mme PIPARD, Mr BAUDON, Mr DÉsirÉ G., Mr ROBLAIN.

**Etait absente excusée** : Mme Julie LOGRE, pouvoir donné à Mme Carine SARAZIN.

**Secrétaire de séance** : Mme Carine SARAZIN

### **1) DÉCISION SUR DIVERS TRAVAUX ET PLANS DE FINANCEMENT AFFÉRENTS, DONT DÉPENDANCE DU PRESBYTÈRE ET VOIRIE**

- Petite dépendance au Presbytère : le Conseil municipal accepte, à l'unanimité des voix, le devis de l'entreprise Vincent Pécheral d'un montant de 10 565 € HT – 12 678 € TTC pour la démolition et la reconstruction d'une petite dépendance à l'ancien Presbytère.

- Travaux de voirie : le Conseil municipal décide de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental du Cher pour le financement du programme 2021 de requalification de voirie = voies communales n°36 dite du Casson, n°19 dite des Chaumes à Boisroux et patte d'oie à La Vieille Morte, soit une surface à traiter de 3 998 m<sup>2</sup>. La dépense globale est estimée à 30 018 € HT et l'aide sollicitée à 11 194,40 €.

D'autres travaux ont été validés = la fourniture de cailloux pour 1 012,50 € HT, la création de fossés pour 2 915 € HT et la fourniture d'enrobé à froid pour 675 € HT.

- Création d'une petite aire de loisirs : le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des voix, le nouveau plan de financement actualisé suite à la hausse des prix du mobilier urbain, soit une dépense totale de 10 635,32 € HT. L'Etat et le Pays Berry St-Amandois seront sollicités en vue d'un financement respectif à hauteur de 40 %, soit 4 254,13 €.

- Tracteur : une réflexion est engagée en vue de remplacer le gros tracteur compte tenu des réparations répétitives subies depuis le début de l'année.

### **2) DÉCISION EN MATIÈRE DE CONTRAT DE PERSONNEL**

Madame le Maire indique avoir acté la demande de renouvellement de disponibilité de Bernard Chevrier, pour une durée d'un an à compter du 03/11/21. Ainsi, afin de pourvoir le poste vacant, Madame le Maire propose de recruter un agent contractuel, pour la période du 02 novembre 2021 au 31 octobre 2022. Le Conseil municipal, à l'unanimité des voix, valide cette disposition.

### **3) RÉPARTITION DES CHARGES DE VIDANGE DE DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT**

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des voix, de répercuter une partie de la dépense liée à la vidange et au nettoyage du dispositif d'assainissement commun à la mairie, l'école et aux logements dits de la mairie et de la poste, aux locataires des logements, soit 278 € TTC pour chacun d'entre eux.

### **4) DÉCISION MODIFICATION N°1 AU BUDGET PRIMITIF 2021 – RÉGULARISATION ÉCRITURES COMPTABLES**

Le Conseil municipal autorise, à l'unanimité des voix, le comptable de la Commune à réaliser les écritures permettant de solder le compte de tiers 4581, débiteur d'un montant de 1 786,96 €, au moyen d'une opération d'ordre non budgétaire sans incidence sur les résultats de la collectivité.

### **5) QUESTIONS DIVERSES**

- Madame le Maire fait un point sur les délégations qu'elle a reçues, notamment sur les actions en justice tant sur le projet éolien que sur le dossier de transfert des biens de section des Baudons.

- Madame le Maire informe le Conseil municipal de la décision de Monsieur Nicolas COULM de mettre un terme au bail commercial du bar-restaurant au 31 janvier 2022.

- Peupliers à Laveaux et à Courty : Madame le Maire insiste sur la nécessité de trouver, rapidement, une solution permettant à la Commune d'écartier la situation de risques dans laquelle elle se trouve du fait de la dangerosité des implantations alors que les négociations avec les professionnels s'avèrent infructueuses.

.../...

Dans l'immédiat,

- . l'Eurl Brunet vient d'abattre et de prélever 7 unités à Courty,
- . l'entreprise Tony Thévenet va procéder à l'abattage de 10 unités les plus dégradées.
- MFO indique que le Conseil départemental va procéder au remplacement des panneaux d'entrée et de sortie de bourg sous deux mois.
- La distribution du bulletin municipal est évoquée et sa qualité saluée.

Affiché le 13 septembre 2021

**Le Maire,**  
**Martine Fourdraine,**